



RAPPORT PILIER III DE L'IMF TUJENGE PAMOJA SA EXERCICE 2023



TABLE DES MATIERES

Table des matières

TABLE DES MATIERES.....	2
0. INTRODUCTION	3
0.1. CHIFFRES CLES DE L'IMF TUJENGE PAMOJA SA exprimés en CDF	3
0.2. PRESENTATION DE L'IMF TUJENGE PAMOJA SA	3
0.3. DIRECTION STRATEGIQUE.....	4
0.4. OBJECTIFS.....	4
0.5. PRODUITS ET SERVICES	4
I. INFORMATIONS QUANTITATIVES.....	5
1.1. Le Bilan de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA	5
1.1.1. Actifs de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA au 31 décembre 2023 (exprimés en CDF)	5
1.1.2. Passifs de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA au 31 décembre 2023 (exprimés en CDF).....	6
1.2. Le Compte de résultat de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA	7
1.3. Les normes prudentielles et la qualité du portefeuille	7
1.3.1. Fonds propres réglementaires au 31 décembre 2023.....	7
1.3.2. Qualité du portefeuille au 31 décembre 2023.....	8
1.3.3. Normes prudentielles et indicateurs de performance au 31 décembre 2023	9
II. INFORMATIONS QUALITATIVES	10
2.1. STRATEGIES ET METHODES DE GESTION DES RISQUES.....	10
2.1.1. Structure de la fonction gestion des risques.....	10
2.1.3. Modalités de détermination de la tolérance aux risques et de l'appétence pour les risques ..	10
2.1.4. Modalités de surveillance des risques	11
2.1.5. Modalités de réalisation des tests de résistance et de simulation des crises, ainsi que des	
vérifications ex post des résultats des modèles	11
2.1.6. Processus de gestion de crise	11
2.1.7. Modalités de gestion des risques : (La stratégie de pilotage et de maîtrise des risques, y inclus	
la tolérance aux risques, l'appétence pour les risques et le système de limites)	12
2.1.8. Modalités opérationnelles de gestion des risques.....	13
2.1.9. Dispositif global de contrôle interne.....	14
2.1.10. Dispositif de la conformité et de lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du	
terrorisme ¹⁵	
2.2. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	16
2.2.1. Organisation de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA	16
2.2.2. Principes et politiques de rémunération des dirigeants et du personnel	20
2.2.3. Les modalités d'existence du droit d'alerte des responsables des fonctions-clés	20
2.2.4. Stratégie de développement et politique commerciale	21



0. INTRODUCTION

0.1. CHIFFRES CLES DE L'IMF TUJENGE PAMOJA SA exprimés en CDF

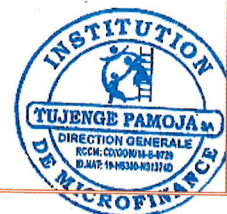
RUBRIQUES	ANNEE 2023	ANNEE 2022
Total Bilan	24 958 836 018,00	16 010 697 851,00
Fonds Propres	6 024 888 828	3 907 353 807
Résultat net	1 288 306 065	806 513 567
Produit net financier	4 550 188 254	2 710 444 942
Total portefeuille de Crédit	16 120 536 657	9 656 444 183
Total portefeuille d'Epargne	15 590 267 135	11 723 077 996
Portefeuille à risques 30 jours	658 795 558	223 560 292
Solvabilité	34,73%	24,23%
Rendement sur Actif	5,16%	4,55%
Rentabilité des fonds propres	21,30%	20,32%
Rendement du portefeuille	30,99%	29,63%
Nombre d'agence	2	2
Nombre d'agents bancaires	0	0
Nombre du personnel	31	30
Nombres des clients	10 442	10668

0.2. PRESENTATION DE L'IMF TUJENGE PAMOJA SA

Créée en 2007 à l'initiative de Caritas Goma ASBL, l'IMF TUJENGE PAMOJA, initialement une coopérative d'épargne et de crédit, est devenue une institution de microfinance de droit congolais. Son siège social est situé sur l'avenue Béni, n°001, quartier les volcans, dans la commune de Goma, République Démocratique du Congo. Elle est immatriculée au RCCM sous le n° CD/GOM/RCCM/18-B-0720 et agréée par la Banque Centrale du Congo (BCC) sous le numéro d'agrément BCC : Gov.D.033/N°00313 du 2 avril 2019, en tant que société anonyme avec un capital de l'équivalent en CDF de USD 1 335 000. L'IMF TUJENGE PAMOJA jouit d'une bonne notoriété dans la ville de Goma, où se trouve son siège. À ce jour, l'institution dispose de trois agences dans la province du Nord-Kivu : une dans la ville de Beni et deux autres à Goma. En 2023, l'IMF TUJENGE PAMOJA SA a atteint un encours d'épargne de plus de l'équivalent en CDF de USD 5818128,76 et un encours brut de crédit de plus de l'équivalent en CDF de 6 millions de dollars, avec un portefeuille à risque de 30 jours de moins de 5%.

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, l'IMF TUJENGE PAMOJA SA prévoit, au cours de deux prochaines années, de :

1. Accroître son réseau de distribution par l'ouverture de deux nouvelles agences.
2. Développer la finance numérique avec le lancement du mobile money et d'un réseau d'agents bancaires.
3. Promouvoir la finance agricole.



0.3. DIRECTION STRATEGIQUE

La vision de TUJENGE PAMOJA est de « devenir une institution financière prospère et pérenne d'envergure nationale ayant comme priorité ses clients en les stimulant à libérer leurs potentialités socioéconomiques et humaines ».

La mission de TUJENGE PAMOJA est « libérer les potentialités socioéconomiques et humaines de nos clients en mettant à leur disposition des services financiers et non financiers simples, rapide et facile à utiliser ».

Les valeurs fondamentales qui caractérisent TUJENGE PAMOJA, ses clients, ses dirigeants et ses employés sont :

- ❖ Confiance
- ❖ Esprit d'entreprise
- ❖ Éthique
- ❖ Intégrité.

0.4. OBJECTIFS

1. Stimuler les clients à libérer leurs potentialités socioéconomiques et humaines ».
2. Mettre à leur disposition des services financiers et non financiers simples, rapides, faciles à utiliser et adaptés à leurs besoins ;
3. Relever le niveau de vie de la population environnante et lutter contre la pauvreté.
4. Assurer leur formation en éducation financière ainsi que dans la saine gestion de leurs activités génératrices de revenus ;
5. Former son personnel et ses dirigeants afin qu'ils atteignent le degré de professionnalisme requis pour le secteur de la microfinance.

0.5. PRODUITS ET SERVICES

PRODUITS D'ÉPARGNE	PRODUITS DE CREDIT	SERVICES
Épargne à vue	Crédits aux MPME	Éducation financière
Épargne à terme	Crédit Salaire	
Plan épargne	Crédits à caution solidaire	



I. INFORMATIONS QUANTITATIVES

Les informations quantitatives sont publiées en monnaie nationale (CDF) et l'évolution du cours de change au cours de la période 2020-2023 se présente comme suit :

COURS DE CHANGE	Année	Année	Année	Année
	2023	2022	2021	2020
Cours de change monnaie locale / USD (en fin de période)	2 679,6016	2 016,5738	1 999,9746	1 971,8046

1.1. Le Bilan de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA

1.1.1. Actifs de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA au 31 décembre 2023 (exprimés en CDF)

ACTIF	Note	Ex.2023 en CDF	%	Ex.2022 en CDF	%	Variation en %
TOTAL GENERAL ACTIF		24 958 836 018	100,00%	16 010 697 851	100,00%	55,89%
Opérations de trésorerie (S / Total)	1	8 426 023 925	33,76%	5 875 341 811	36,70%	43,41%
(57) Caisse		434 706 462		214 603 542		
(56) Banque, organe faitier et autres I. F.		7 991 317 463		5 660 738 269		
Opérations avec la clientèle (S/Total)	2	15 758 886 210	63,14%	9 525 580 804	59,50%	65,44%
(32) Crédit à court terme		8 173 533 507		4 366 972 235		
(31) Crédit à moyen terme		6 723 448 934		4 830 291 782		
(38) Provisions pour dépréciation des comptes de la classe 3		361 650 447		130 863 379		
(39) Créances litigieuses ou en retard (balance âgée)		1 223 554 216		459 180 166		
Opérations diverses (S/Total)	3	499 803 899	2,00%	431 526 426	2,70%	15,82%
(43) État		306 530 345		319 749 958		
(47) Régularisations et emplois divers		193 273 554		111 776 468		
Immobilisations (S/Total)	4	274 121 984	1,10%	178 248 810	1,11%	53,79%
(20) Valeurs incorporelles immobilisées		75 736 260		56 996 442		
(22) Autres immobilisations corporelles		375 042 399		227 933 337		
(28) Amortissements et Provisions pour dépréciation des comptes de la classe 2		176 656 675		106 680 969		

Au 31 décembre 2023, l'analyse de la structure des postes de l'actif montre que 63,14% des emplois est affecté dans l'actif productif avec un portefeuille à risque 30 jours de 4,09% et l'encours net de crédit a connu une croissance de 65,44% au cours de l'exercice.

La trésorerie représente 33,76% du total actif et les immobilisations en représente 1,10%. Les immobilisations enregistrent une croissance de 53,79% au cours de la période suite au renouvellement et modernisation du parc informatique de l'institution.



1.1.2. Passifs de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA au 31 décembre 2023 (exprimés en CDF)

PASSIF	Note	Ex.2023 en CDF	%	Ex.2022 en CDF	%	Variation en %
TOTAL GENERAL PASSIF		24 958 836 018	100,00%	16 010 697 851	100,00%	55,89%
Opérations de trésorerie (S/Total)	5	0	0,00%	0	0,00%	0,00%
(56) Banque, organe faitier et autres I. F.		0		0		
(53) Emprunts à terme (organe faitier ou autres I.F)		0		0		
Opérations avec la clientèle (S/Total)	6	15 590 267 135	62,46%	11 723 077 996	73,22%	32,99%
(33) Épargnes et dépôts ordinaires		13 462 726 730		10 591 719 597		
(34) Dépôts à terme		2 124 991 059		1 131 358 399		
(35) Dépôts à régime spécial		2 549 346		0		
Opérations diverses (S/Total)	7	3 343 680 055	13,40%	380 266 048	2,38%	779,30%
(43) État		602 458 686		345 765 636		
(46) Créiteurs divers		1 344 463		4 361 123		
(47) Régularisations et emplois divers		20 933 208		260 138		
(15) Subventions d'équipement		23 537 808		29 879 151		
(16) Emprunts et dettes à M&L termes		2 695 405 890		0		
Fonds propres (S/Total)	8	6 024 888 828	24,14%	3 907 353 807	24,40%	54,19%
(13) Résultat net		1 288 306 065		806 513 567		
(12) Report à nouveau		455 466 595		0		
(11) Réserves et primes liées au capital		703 848 032		408 714 217		
(10) Capital		3 577 268 136		2 692 126 023		

Le passif de l'institution a connu un accroissement de 55,89% au cours de l'exercice 2023. Les fonds propres de l'institution représentent 24,14% du total passif et ont connu une croissance de 54,14% suite à la réalisation d'un résultat net positif de CDF 1 288 306 065.

Le passif est financé à hauteur de 62,46% par les épargnes des clients qui se sont accru de 32,99% par rapport à l'exercice 2022.

Les opérations diverses connaissent une variation de 54,19% entre les deux périodes suite à l'emprunt de l'équivalent de CDF 2 695 405 890 y compris les dettes rattachées contracté auprès du FPMSA.



1.2. Le Compte de résultat de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA

COMPTES	Ex.2023 en CDF	Ex.2022 en CDF	Variation en %
(70) + Produits sur opérations avec l'organe faitier et autres intermédiaires financiers	7 712 295	119 497 888	
(71) + Produits sur opérations avec la clientèle ou les membres	4 487 282 383	2 485 289 436	
(72) + Produits financiers divers	219 715 836	186 820 317	
(73) + Autres produits financiers	0	0	
(60) - charges sur opérations avec l'organe faitier et autres intermédiaires financiers	24 697 888	23 622 508	
(61) - Charges sur opérations avec la clientèle ou les membres	90 574 366	57 540 191	
(62) - Charges financières diverses	0	0	
(63) - Autres charges financières	49 250 006	0	
(80) Produit net financier	4 550 188 254	2 710 444 942	67,88%
(74) + Produits accessoires	465 366	0	
(64) - Charges générales d'exploitation	1 336 621 077	854 313 827	
(65) - Charges du personnel	1 126 755 779	631 996 004	
(66) - Impôts et taxes	70 611 119	37 300 868	
(82) Résultat brut d'exploitation	2 016 665 645	1 186 834 243	69,92%
(78) + Reprises sur amortissements	0	0	
(79) + Reprises des provisions et récupération sur créances irrécouvrables	4 775 862 560	2 592 392 131	
(68) - Dotations aux amortissements	87 897 310	64 094 177	
(69) - Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	4 933 346 899	2 641 204 066	
(83) Résultat courant d'exploitation	1 771 283 996	1 073 928 131	64,94%
(76) + Subventions d'exploitation	93 633 399	100 676 237	
(77) + Produits exceptionnels	25 186 754	36 909 673	
(67) - Pertes exceptionnelles	49 666 898	59 351 800	
(84) Résultat exceptionnel	69 153 255	78 234 110	-11,61%
(85) Résultat avant impôt	1 840 437 251	1 152 162 241	59,74%
(86) - Impôt sur le résultat	552 131 186	345 648 674	
(87) Résultat net de l'exercice	1 288 306 065	806 513 567	59,74%

Notes explicatives :

L'institution a réalisé un résultat net positif de CDF 1 288 306 065 au cours de l'exercice 2023 contre CDF 806 513 567 réalisé en 2022 soit une variation de 59,74%. Cette croissance en 2023 du résultat est consécutive à l'accroissement du portefeuille crédit dont les intérêts et commissions ont influencé positivement le niveau du produit net financier qui est passé de CDF 2 710 444 942 à CDF 4 550 188 254 soit une variation de 67,88%.

1.3. Les normes prudentielles et la qualité du portefeuille

1.3.1. Fonds propres réglementaires au 31 décembre 2023

Conformément à l'instruction n°055 aux établissements de crédit et sociétés financières relative à la discipline de marché exigeant d'informer dans le rapport du pilier III, la situation détaillée de fonds propres réglementaires se présente comme suit :

FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES

Libellé	2023	2022	2021	2020
	Valeur période Concernée	Valeur période précédente(N-1)	Valeur période précédente(N-2)	Valeur période précédente(N-3)
Fonds propres de base (1)	5 949 152 568,22	3 850 357 365,14	2 974 202 367,15	2 048 166 223,23
Fonds propres complémentaires (2)	2 718 943 698,26	29 879 150,51	378 957 527,18	553 918 993,31
Fonds propres réglementaires (3) = (1) + (2)	8 668 096 266,49	3 880 236 515,65	3 353 159 894,33	2 602 085 216,54

1.3.2. Qualité du portefeuille au 31 décembre 2023

QUALITE DU PORTEFEUILLE				
	2023	2022	2021	2020
Libellé	Valeur période Concernée	Valeur période précédente(N-1)	Valeur période précédente(N-2)	Valeur période précédente(N-3)
Crédits litigieux (≤ à 30 jours de retard) (1)	564 758 658,00	235 619 874,00	88 995 250,00	19 504 697,00
Crédits litigieux (de 30 à 60 jours de retard) (2)	254 543 689,00	87 307 744,00	37 318 246,00	8 928 074,00
Crédits litigieux (de 61 à 90 jours de retard) (3)	191 850 310,00	60 741 321,00	17 054 983,00	43 349 947,00
Crédits litigieux (de 91 à 180 jours de retard) (4)	154 200 488,00	34 505 753,00	46 746 906,00	17 120 647,00
Crédits litigieux (de plus de 180 jours de retard) (5)	58 201 071,00	41 005 474,00	64 493 541,00	46 970 673,00
Provisions pour crédits litigieux (6)	361 650 447,00	130 863 379,00	121 860 536,00	84 693 385
Crédits litigieux bruts (7) = (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	1 223 554 216	459 180 166	254 608 926	135 874 038
Crédits litigieux nets (8) = (1)+(2)+(3)+(4)+(5)-(6)	861 903 769	328 316 787	132 748 390	51 180 653
Taux de provisionnement des crédits litigieux (9)=(6)/(7) en %	30%	28%	48%	62%
Total crédits nets (10)	15 758 886 210	9 525 580 804	6 938 890 251	4 528 012 627
Total crédit bruts (11)	16 120 536 657	9 656 444 183	7 060 750 787	4 612 706 012
Fonds propres de base (12)	5 949 152 568,22	3 850 357 365,14	2 974 202 367,15	2 048 166 223,23
Parts des crédits litigieux bruts/Total crédits bruts (13)=(7)/(11) en %	7,59%	4,76%	3,61%	2,95%
Part des crédits litigieux nets/Total crédit nets (14)=(8)/(10) en %	5,47%	3,45%	1,91%	1,13%
Part des crédits litigieux nets/Fonds propres de base (15)=(8)/(12) en %	14,49%	8,53%	4,46%	2,50%
Volume des crédits prorogés	0	0	0	0
Total crédits sortis du bilan	103 805 381,00	100 427 019,50	50 131 330,59	0,00



1.3.3. Normes prudentielles et indicateurs de performance au 31 décembre 2023

NORMES PRUDENTIELLES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE					
		2023	2022	2021	2020
Ratios prudentiels	Normes BCC	Valeur période Concernée	Valeur période précédente(N-1)	Valeur période précédente(N-2)	Valeur période précédente(N-3)
Ratio de Solvabilité	≥10%	34,73%	24,23%	22,74%	15,51%
Liquidité Immédiate	≥20%	62,59%	55,47%	57,97%	79,34%
Couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables	≥100%	167,56%	88,00%	99,00%	73,00%
Couvertures des immobilisations	≤50%	3,16%	4,59%	3,35%	8,89%
Indicateurs de performance	Normes BCC	Valeur période Concernée	Valeur période précédente(N-1)	Valeur période précédente(N-2)	Valeur période précédente(N-3)
PAR 30	<5%	4,09%	2,32%	2,35%	2,56%
Ratio d'abandon des créances	<2%	0,64%	1,04%	0,71%	0,00%
Taux de capitalisation	>15%	24,14%	24,40%	20,46%	15,51%
Taux d'encours crédit	>70%	63,14%	59,49%	46,68%	34,40%
Taux des immobilisations	<10%	1,10%	1,13%	0,76%	1,70%
Taux d'encaisse oisive	<20%	33,76%	36,69%	37,62%	62,60%
Autosuffisance opérationnelle	>119,2%	115,87%	117,81%	128,56%	119,73%
Rendement sur actif	>3%	5,16%	4,55%	5,61%	2,54%
Rentabilité des Fonds propres	>15%	21,30%	20,32%	32,33%	15,44%
Rendement du portefeuille	>15%	30,99%	29,63%	31,10%	29,41%
Coefficient d'exploitation	<60%	57,62%	58,58%	54,50%	60,45%
Efficacité opérationnelle	[13%-21%]	53,67%	52,09%	40,92%	37,30%





II. INFORMATIONS QUALITATIVES

2.1. STRATEGIES ET METHODES DE GESTION DES RISQUES

2.1.1. Structure de la fonction gestion des risques

Compte tenu de la taille de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA, jusqu'en 2023 la fonction de gestion de risque est pilotée par un comité de gestion des risques au niveau de la direction générale en collaboration avec le comité spécialisé des risques du Conseil d'Administration, de l'auditeur interne et des contrôleurs internes. A partir de 2024, l'IMF TUJENGE PAMOJA SA va se doter d'un département de gestion des risques qui sera chargé d'identifier divers risques tout en garantissant une gestion proactive et efficace des risques.

2.1.2. Sources, niveaux d'exposition et maîtrise des risques

Se référant à sa mission, l'IMF TUJENGE PAMOJA SA fait face à plusieurs risques liés à son activité de collecte d'épargne et mobilisation de crédit dont voici les différentes sources et leur niveau d'exposition :

Risques	Niveau d'exposition
Risque de crédit	Moyen
Risque opérationnel	Moyen
Risque de liquidité	Moyen
Risque de conformité	Moyen
Risque de réputation	Faible
Risque de technologie	Moyen

2.1.3. Modalités de détermination de la tolérance aux risques et de l'appétence pour les risques

Pour arriver à définir sa politique de tolérance aux risques et l'appétence pour les risques, l'IMF TUJENGE PAMOJA SA a défini les modalités suivantes :

1) Modalités de détermination de la tolérance aux risques

La **tolérance aux risques** correspond au niveau maximal de risque que l'IMF est capable de supporter sans compromettre sa stabilité financière, sa performance ou sa mission.

a. Analyse de ses capacités financières de l'IMF :

L'IMF TUJENGE PAMOJA SA évalue ses ressources financières, notamment ses fonds propres, sa capacité d'absorption des pertes, et ses ratios de liquidité. Cette analyse détermine la quantité de risque que l'institution peut supporter sans compromettre sa solvabilité ou sa liquidité.

b. Analyse des risques historiques

L'IMF TUJENGE PAMOJA SA analyse ses performances passées en termes de risque (PAR30, PAR90, les incidents opérationnels, ou les pertes de marché) pour évaluer les niveaux de risques tolérés dans le passé et leur impact.

c. Définition de seuils de risque

À partir des capacités financières et de l'historique des risques, l'IMF TUJENGE PAMOJA SA fixe des seuils limites pour chaque type de risque (crédit, liquidité, opérationnel, etc.). Ces seuils servent à encadrer la prise de décision et à alerter en cas de dépassement.

2) Modalités de détermination de l'appétence pour les risques

L'**appétence pour les risques** représente le niveau de risque que l'IMF TUJENGE PAMOJA SA est disposée à prendre pour atteindre ses objectifs stratégiques, tout en restant dans les limites de sa tolérance aux risques.

a) Alignement sur la stratégie de l'IMF

L'appétence pour les risques est définie en fonction de la mission, des objectifs stratégiques et du modèle d'affaires de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA.

b) Équilibre entre performance et risques

L'IMF TUJENGE PAMOJA SA, dans sa politique d'appétence aux risques, doit trouver un juste milieu entre la prise de risques et la génération de rendement. Un appétit pour les risques plus élevé peut mener à une rentabilité accrue, mais avec des risques accrus de pertes. Cet équilibre est ajusté selon les objectifs de rentabilité.

c) Consultation des parties prenantes

Les parties prenantes internes et externes (actionnaires, partenaires externes, régulateurs) participent à la définition de l'appétence pour les risques. Cela permet de s'assurer que les niveaux de risque adoptés sont compatibles avec les attentes de toutes les parties.

d) Segmentation par type de risque

L'IMF définit des niveaux d'appétence pour différents types de risques (ex. crédit, marché, liquidité) en fonction de la nature de son portefeuille.

2.1.4. Modalités de surveillance des risques

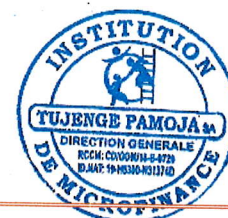
La surveillance des risques au sein de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA repose sur un ensemble d'outils et de mécanismes intégrant des indicateurs clés de risque, des audits internes et externes, des comités de gestion des risques, ainsi que des systèmes de surveillance automatisée (à l'aide du logiciel). Ces dispositifs permettent une évaluation continue des risques tels que le crédit, la liquidité, et les opérations. Des stress tests, des plans de contingence et des contrôles internes sont mis en place pour garantir la résilience de l'institution. Les rapports réguliers d'audit interne, de contrôle interne et la formation continue du personnel renforcent une culture de gestion proactive des risques, assurant une réactivité face aux incidents et une conformité aux évolutions réglementaires.

2.1.5. Modalités de réalisation des tests de résistance et de simulation des crises, ainsi que des vérifications ex post des résultats des modèles

Ce travail est en cours, la cartographie des risques est déjà élaborée, le plan de continuité des activités ainsi que celui de contingence sont déjà mis en place et permettent d'identifier des scénarios de crise, évaluer les impacts financiers, analyser les seuils critiques et mettre en place un plan de réponse. Nous n'avons pas encore mis en place les tests de sensibilité ainsi que leur fréquence.

2.1.6. Processus de gestion de crise

L'IMF TUJENGE PAMOJA SA a mis en place un dispositif de gestion des risques ayant pour objectifs de protéger ses actifs financiers et non financiers, de garantir la continuité des activités et d'assurer leur résilience face à des événements inattendus. Pour ce faire, elle a mis en place un ensemble des politiques qui permettent d'identifier, d'évaluer et d'atténuer les risques, qui couvrent les domaines financiers, opérationnels, stratégiques, et de conformité. Il s'agit de :



1. Cartographie des risques :

Elle permet d'identifier tous les risques par domaine d'activité, d'évaluer leur probabilité de survenance et leur niveau de gravité et proposer des mesures d'atténuations. Au sein de l'IMF TUJEGE PAMOJA SA,

2. Plan de continuité d'activité

L'IMF TUJEGE PAMOJA SA dispose d'un plan de continuité d'activité qui garantit le maintien ou la reprise des opérations spécifiées d'une façon planifiée en cas de perturbation. Son but est de réduire au minimum les conséquences opérationnelles, financières, légales, réputationnelles et les autres conséquences substantielles résultant d'une perturbation.

3. Plan de contingence

A par le plan de continuité d'activité, qui a une portée globale sur l'ensemble de l'organisation, l'IMF TUJEGE PAMOJA SA dispose d'un plan de contingence constitué des mesures spécifiques pour faire face à des situations imprévues ou des incidents ponctuels qui pourraient affecter certaines activités de l'institution. Il s'agit surtout des mesures qui nous permettent de gérer les situations suivantes : Évacuation en cas d'éruption volcanique, Pannes de nos serveurs, évacuation en cas de guerre, etc.

2.1.7. Modalités de gestion des risques : (La stratégie de pilotage et de maîtrise des risques, y inclus la tolérance aux risques, l'appétence pour les risques et le système de limites)

La gestion des risques au sein de l'IMF TUJEGE PAMOJA SA repose sur une stratégie intégrée de pilotage et de maîtrise des risques. Cette stratégie inclut la définition de la tolérance aux risques, de l'appétence pour les risques, ainsi que la mise en place d'un système de limites.

Pour assurer la pérennité des opérations, l'IMF TUJEGE PAMOJA SA a mis en place des modalités spécifiques à chaque risque dont voici les détails de manière succincte :

1. Gestion du risque de crédit

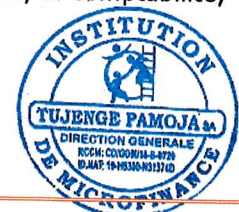
Ce risque concerne l'incapacité des clients à rembourser leurs prêts. Pour mieux le gérer, l'IMF a mis en place les modalités suivantes :

- a) **Évaluation du crédit** : L'IMF effectue une analyse approfondie de la capacité de remboursement de ses emprunteurs ;
- b) **Diversification du portefeuille** : L'IMF TUJEGE PAMOJA SA offre des produits de crédit à différents types de clients pour mieux gérer le risque de concentration de son portefeuille ;
- c) **Suivi et gestion du portefeuille** : Surveillance continu des crédits mis en place.

2. Gestion du risque opérationnel

Le risque opérationnel provient des défaillances des processus internes, des erreurs humaines, des fraudes ou des pannes technologiques. L'IMF TUJEGE PAMOJA SA a mis en place les modalités suivantes pour mieux gérer ses risques opérationnels :

- Procédures de contrôles internes robustes pour superviser les opérations afin de prévenir les fraudes, et limiter les erreurs humaines ;
- Automatisation de certains processus à travers le logiciel (comme la gestion des prêts, la comptabilité, et les transactions) pour réduire les erreurs humaines et améliorer l'efficacité.
- Plan de continuité d'activité pour faire face aux interruptions d'activité ;
- Formation du personnel



3. Gestion du risque de marché

Le risque de marché comprend les fluctuations des taux d'intérêt, les variations des taux de change, et l'évolution des conditions économiques affectant l'IMF.

- Gestion des taux d'intérêt : Surveillance des variations des taux d'intérêt sur le marché à travers une veille concurrentielle semestrielle ;
- Couvrir contre les risques de change : L'IMF ne prête ou n'emprunte qu'en dollars américains indexé pour se protéger contre les risques des fluctuations des taux de change ;
- Diversification géographique et sectorielle : Diversification du portefeuille par agence et par produit. Actuellement, l'IMF dispose de deux agences réparties dans la province du nord kivu, avec plus de 5 produits de crédit et 5 produits d'épargne.

4. Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité concerne la capacité de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA à répondre à ses obligations financières à court terme. Pour maintenir cette capacité, les modalités suivantes ont été mis en place :

- Gestion active de la trésorerie travers un plan de gestion de la trésorerie suivi journalièrement ;
- Diversification des sources de financement ;
- Maintien de ratios de liquidité pour s'assurer qu'elles peuvent répondre à nos obligations financières en cas de chocs.

5. Gestion du risque de financement

L'IMF TUJENGE PAMOJA SA a la capacité d'obtenir des fonds à des conditions favorables pour financer ses activités. Pour cela, elle a développé sa stratégie autour des points suivants :

- Accès à des sources de financement variées ;
- Optimisation des coûts de financement : une bonne négociation les conditions de ses financements pour obtenir les meilleurs taux possibles et réduire ses coûts d'emprunt.
- Suivi des échéances de financement.

2.1.8. Modalités opérationnelles de gestion des risques

La gestion opérationnelle des risques au sein de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA repose sur une série de pratiques et de mécanismes qui permettent d'identifier, évaluer, atténuer et surveiller les risques inhérents à ses opérations. Ces modalités s'appliquent à différents types de risques, et dans certains cas, l'IMF peut avoir recours à des produits dérivés pour couvrir des risques financiers spécifiques, tels que les risques de marché ou de change.

Conformément à sa politique de tolérance aux risques et d'appétence pour le risque, voici les modalités de gestion des risques au sein de l'IMF TUJENG PAMOJA SA :

1. Gestion opérationnelle des risques au sein de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA

a) Risque de crédit

- Analyse et évaluation des emprunteurs ;
- Diversification du portefeuille de crédits ;
- Surveillance continue du portefeuille.

b) Risque opérationnel :

- Automatisation des processus ;
- Contrôles internes et audits ;
- Formation continue du personnel.





c) Risque de liquidité :

- Prévisions de flux de trésorerie ;
- Maintien de réserves de liquidité ;
- Surveillance des ratios de liquidité.

d) Risque de marché (taux d'intérêt et taux de change) :

- Gestion des taux d'intérêt ;
- Gestion du risque de change.

e) Risque de conformité

- Mise en place de politiques de conformité ;
- Surveillance et reporting.

2. Couverture des risques avec des produits dérivés

a. Risque de change

- Swaps de devises ;
- Contrats à terme (forward).

b. Risque de taux d'intérêt :

- Swaps de taux d'intérêt.

2.1.9. Dispositif global de contrôle interne

Le dispositif du contrôle interne de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA repose sur trois niveaux de contrôle qui interagissent pour assurer une surveillance complète. Il s'agit de :

1) Contrôle de 1er niveau : Contrôles opérationnels

Le contrôle de 1er niveau est effectué directement par les équipes opérationnelles au sein des différentes unités de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA. Ce contrôle vise à garantir que les opérations courantes sont réalisées conformément aux politiques, aux procédures, et aux normes internes.

2) Contrôle de 2e niveau : Conformité, gestion des risques et contrôle permanent

Ce niveau de contrôle est assuré par des fonctions spécifiques de gestion des risques, de conformité, et de contrôle permanent. Il vise à s'assurer que les risques sont correctement identifiés, évalués et gérés, et que l'IMF TUJENGE PAMOJA SA respecte les obligations légales et réglementaires.

L'IMF TUJENGE PAMOJA SA a mis en place le contrôle de deuxième niveau, à travers deux départements, qui seront opérationnels à partir de l'année 2024. Ils auront pour tâches :

- Conformité** : Le département de conformité s'assure que l'IMF TUJENGE PAMOJA SA respecte les exigences réglementaires, les normes professionnelles, et les obligations légales (ex. lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme). Il émet des recommandations, surveille la mise en œuvre des directives réglementaires, et veille à la conformité avec les lois locales.
- Gestion des risques et contrôle permanent** : Au niveau de la gestion des risques, l'équipe de gestion des risques identifie, évalue et surveille les différents risques auxquels l'IMF est exposée (crédit, opérationnels, de liquidité, etc.). Elle met en place des indicateurs clés de risque pour surveiller les évolutions de la situation de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA et alerter en cas de dépassement de seuils critiques. Au niveau du contrôle permanent, l'équipe en charge a des tâches de contrôle de manière continue. Il vise à vérifier en temps réel que les contrôles de premier niveau sont bien appliqués. Le contrôle permanent permet d'identifier les dysfonctionnements et d'intervenir avant qu'ils ne deviennent des incidents majeurs.

Les équipes de conformité et de gestion des risques produisent des rapports réguliers à la direction de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA avec copie au Conseil d'Administration, mettant en lumière les risques émergents et les domaines nécessitant des améliorations ou des ajustements.

3) Contrôle de 3e niveau : Audit interne

Au sein de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA le contrôle de 3e niveau est opérationnel ; il est assuré par la fonction d'audit interne, qui effectue des examens indépendants et périodiques des processus, systèmes, et contrôles de l'IMF. L'objectif de l'audit interne est de fournir une évaluation impartiale de l'efficacité globale du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.

2.1.10. Dispositif de la conformité et de lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme

Les dispositifs suivants ont été mis en place pour lutter contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme :

1. Au niveau de l'identification de la clientèle :

Au niveau de l'ouverture de compte, l'IMF TUJENGE PAMOJA a mis en place des procédures strictes de KYC pour vérifier l'identité des clients, évaluer leur risque de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme et se rassurer que les clients ne sont pas impliqués dans des activités illicites.

2. Gestion des épargnes :

a) Niveaux d'autorisation des opérations de dépôt :

L'IMF TUJENGE PAMOJA SA a renforcé son système de contrôle interne et suivi des blanchiments des capitaux par les autorisations des dépôts dans le système à partir de l'équivalent en CDF de 5 000 USD.

b) Niveaux d'autorisation des opérations de retrait :

- Le niveau de retrait est déjà limité à l'équivalent en CDF de USD 9 999 dans le Système d'Information et de Gestion de l'institution, ce qui limite les agents et les oblige à respecter la réglementation par rapport à la lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme ;
- Le niveau de retrait autorisé pour chaque caissier est paramétré dans le système. Tout retrait supérieur ou égal à 10 000 USD, requiert une autorisation du Directeur Général Adjoint après vérification du responsable de la Conformité et réception, selon le cas, de l'autorisation de la CENAREF.

c) Gel ou dégel d'un compte :

Le compte d'un client peut être geler, dégeler totalement ou partiellement sur décisions judiciaires compétente, sur décision de l'autorité de supervision monétaires ou sur décision de l'autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux, financement du terrorisme.



2.2. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

2.2.1. Organisation de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA

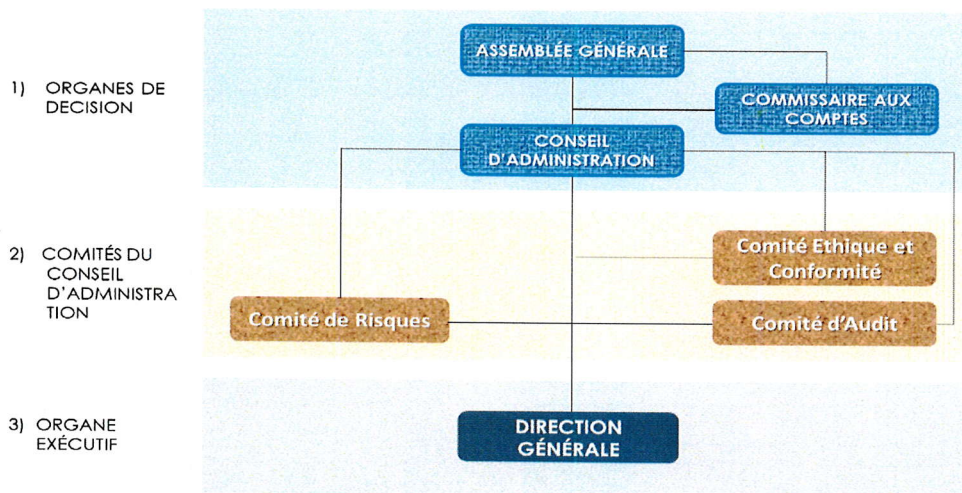
Les principaux acteurs de la gouvernance de l'IMF TUJENGE PAMOJA sont l'assemblée générale des actionnaires, le conseil d'administration, le commissaire aux comptes et la direction générale.

Comme le montre la structure organisationnelle ci-dessous, on distingue à l'IMF TUJENGE PAMOJA SA trois types d'organes qui participent pleinement à la prise de décisions (stratégique et opérationnelles).

2.2.1.1. Forme juridique : Société anonyme

2.2.1.2. Structure de gestion :

Figure 01 : Structure organisation des acteurs de gouvernance de l'IMF TUJENGE PAMOJA



2.2.1.3. Structure du Conseil d'Administration :

Qualification et expérience des membres :



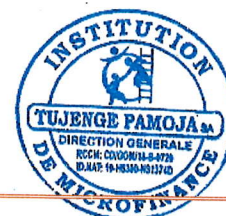
Nom et prénom	Fonction	Expérience
Abbé MUHINDO RICHARD TULIRWAGHO	Président du Conseil d'Administration	Master 2 en entreprise et développement durable de l'université de poitier, Plus de 10 ans d'expérience dans la gestion des ONG, Directeur de la CARITAS GOMA pendant depuis janvier 2020, +5ans dans la gestion des institutions de microfinance.
MARCELLINE SEBAGENZI	Administratrice	Licenciée en comptabilité de l'Institut Supérieur de Commerce Goma, +24 ans d'expérience dans le domaine de la comptabilité et finance.
Eddy YAMWENZIYO MUTUMAYI	Administrateur	Licencié en gestion et administration de l'Université Libre des Pays des Grands Lacs, +18 ans d'expérience dans le domaine des ONG précisément chez CARITAS GOMA où il a occupé plusieurs postes.
Ladislav KAMBALE KALIMUMBOKO	Administrateur	+ de 20 ans d'expérience dans le domaine des ONG, +10 ans d'expérience dans la gestion des coopératives d'épargne et de crédit ; Licencié en gestion des projets et programmes de l'OCT Burkina Faso, expert en élaboration, budgets.
Jean de Dieu KAYALA MBALAKA	V-Président du Conseil d'Administration	+ de 30 ans d'expérience dont 15 dans la microfinance et 15 dans la gestion des programmes et des projets. Expert et Analyste Financier, il est détenteur d'un double diplôme de Master en gestion et droit de l'Entreprise, option finance et banque de l'Institut Supérieur de Commerce de Kinshasa en partenariat avec l'Université de Liège (Belgique) ; et d'une licence en sciences commerciales et financières de l'Institut Supérieur de Commerce de Kinshasa. Il est aussi détenteur d'un Certificat d'habitation de l'Institut Supérieur Panafricain d'économie Coopérative de Cotonou (Bénin).
MAHAMBFA FAUSTIN	Administrateur	+30 ans d'expérience en Gestion bancaire, expérience de +10 ans en administration des affaires, finance et comptabilité dans les entreprises commerciales (AIR ZAIRE, ETS MBA), Licencié en gestion financière de l'Université Libre des Pays des Grands Lacs Goma.
MAHWA MUBIGALO ALOYS	Administrateur	+ de 10 ans d'expérience dans le monde des ONG, Directeur Pays depuis plus de 6ans de l'ONG Living Peace Institute ; Maitrise en Gestion de Projet et Développement, Spécialisation en Fiscalité, de l'Université Catholique d'Afrique Centrale, Yaoundé, Cameroun, Diplôme de Maitrise en Économie de Gestion, Spécialisation en création d'emploi et entrepreneuriat, Université Catholique d'Afrique Centrale, Yaoundé, Cameroun, Diplôme de Licence en Économie de Gestion, Université Catholique d'Afrique



		Centrale, Yaoundé, Cameroun, Diplôme de Licence en Philosophie (Éthique des Affaires), Facultés Jésuites de Paris, France ; Diplôme en Économie de Gestion (Gestion Comptable), Université Saint Louis, Saint Louis, USA.
MYRIAM INYIGWAMBI ATIBAGUE	Administrateur	Master en Économie de Santé de l'Ecole de Santé Publique et Licenciée en Gestion Financière et administrative, spécialisation en Gouvernance au programme de formation en microfinance à Boulder/Italie et Certifié en Programme National d'Education Financière. Diverses expériences en Gestion fixée sur les Résultats sensible au Genre ; à la Finance inclusive et responsable ainsi que la formation des formateurs à Lomé. Une expérience de plus de 20 ans en gestion financière dont 8 ans en gestion de la Coopérative d'Épargne et de Crédit. Actuellement en Formation en ligne sur la Gestion des MPME à l'Université de STUDI en France et Administratrice Financière de la Caritas Développement Goma.

Composition des comité spécialisés :

Comités spécialisés	Nom et prénom	Fonction
Comité des risques	Eddy YAMWENZIYO MUTUMAYI	Président
	Ladislav KAMBALE KALIMUMBOKO	Membre
	MARCELINE BAHATI	Membre
Comité d'audit	MAHAMBA FAUSTIN	Président
	MYRIAM INYIGWAMBI ATIBAGUE	Membre
	Eddy YAMWENZIYO MUTUMAYI	Membre
	MARCELINE BAHATI	Membre
Comité éthique et conformité	Jean de Dieu KAYALA MBALAKA	Président
	MYRIAM INYIGWAMBI ATIBAGUE	Membre
	Ladislav KAMBALE KALIMUMBOKO	Membre
	MAHWA MUBIGALO Aloys	Membre



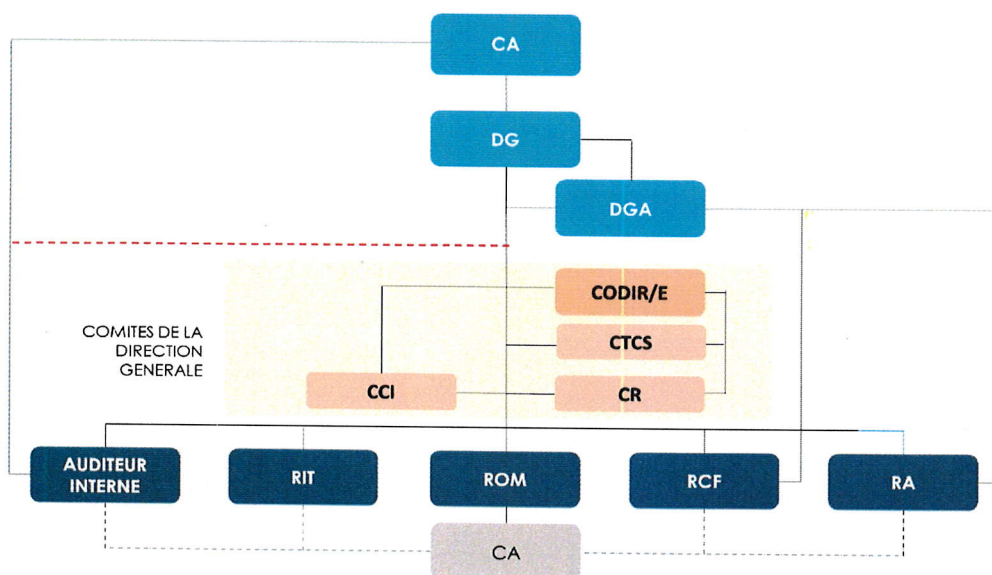
2.2.1.4. Structure de l'organe exécutif :
 Qualification et expérience de ses membres :

Nom et prénom	Fonction	Expérience
BUTUNGANE DAVID Dove	Directeur Général	Actuellement en formation en Master en microfinance de l'Université Catholique d'Afrique Centrale de Yaoundé, Master en science de gestion, option gestion financière de l'Université de Goma, Expert Certifié en Gestion des Risques de la Frankfurt School of Finance & Management, expert certifié en implémentation et gestion des réseaux d'agents bancaires par MICROSAVE-HELIX Institute of Digital Finance, certifié en Programme National d'Éducation Financière, +15 ans d'expérience en inclusion financière.
MBUSA MASOMEKO Jean Marie	Directeur Général Adjoint	Licencié en Sciences Commerciales et Financières option : Comptabilité à l'Institut supérieur de Commerce de Goma, +14 ans d'expérience professionnel dans le secteur de la microfinance pendant lesquelles il a occupé successivement les poste d'agent de crédit, Assistant comptable, Comptable, Responsable de l'Administration et Finances et Actuellement DGA de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA depuis juillet 2019. Il a conduit avec succès le processus de transformation de la COOPEC TUJENGE PAMOJA SA à IMF TUJENGE PAMOJA SA.
SIFA BAHATI	Responsable des Opérations et Marketing	Licencié en gestion financière de l'Université de Goma, +6 ans d'expérience dans le secteur de la microfinance. Elle a occupé plusieurs fois les postes de d'agent de crédit, superviseur des agents de crédit et actuellement elle occupe le poste de responsable des opérations et marketing au sein de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA.
CHINAMA BIRINDWA Willy	Responsable IT	Licencié en Informatique de Gestion à l'Institut supérieur de Commerce de Goma, + 5ans d'expérience dans le domaine de la gestion des bases de données et réseau informatique. Il a occupé plusieurs les postes de Gestionnaire de Base de données, Administrateurs réseau informatique. Certifié en administration et configuration des serveurs par ENGINEER ON CALL, certifié en Administration réseau et système sous Windows server.
KAMBERE KIMINYAVAKE PATIENT	Responsable Audit Interne a.i	Licencié en Gestion et administration option : gestion des entreprises de l'Université Libre des Pays des Grands Lacs, plus de 19 ans d'expérience dans le secteur de Banque et microfinance. Détenteur d'un diplôme professionnel de Microfinance du Centre de Formation pour la Profession Bancaire (CFPB). Certifié en Monnaie Numérique de Digital Frontiers institute and Tutfs University ; a suivi plusieurs formations en finance inclusive. Il a occupé plusieurs postes de gestion au sein des institutions financières, et d'audit au sein d'un cabinet d'audit



Humanitas. Il a été Conseiller technique et consultant dans plusieurs organisations d'aide au développement et bureaux d'études (Elan RDC, Impact Analytics Consulting, VSI Afrique).

☑ Organigramme de la Direction Générale



☑ Processus de nomination

Le processus de nomination des membres de la Direction générale de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA est basé sur les critères de compétences et d'expérience avérées dans la gestion des institutions de microfinance, de la maîtrise de la réglementation et du domaine de la maîtrise du domaine de la gestion financière. Ils sont nommés par le Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'Administration sont proposés par les actionnaires sur base des compétences prouvées dans le domaine de gestion des institutions financières ou bancaires, de comptabilité et finance, des critères d'intégrité.

L'Assemblée Générale des actionnaires statuent sur les candidats proposés et procède à des nominations conformément à la réglementation en la matière et soumettent les candidatures à la Banque Centrale du Congo pour agrément. Ce n'est qu'après agrément des candidats par le BCC que le Conseil d'Administration de l'IMF TUJENGE PAMOJA notifie les mandats aux administrateurs.

2.2.2. Principes et politiques de rémunération des dirigeants et du personnel

L'IMF TUJENGE PAMOJA SA dispose d'une politique de rémunération des dirigeants et du personnel, qui définit les principes et les processus relatifs à la rémunération.

La politique vise à attirer, motiver et retenir les talents nécessaires pour atteindre les objectifs stratégiques et sociaux de l'IMF tout en assurant la durabilité financière de l'institution.

2.2.3. Les modalités d'existence du droit d'alerte des responsables des fonctions-clés

L'IMF TUJENGE PAMOJA SA a mis en place dans son code éthique et déontologie des droits d'alerte à tout le personnel qui leurs permettent d'informer la direction ou les organes de gouvernance de l'entreprise de tout fait susceptible d'affecter de manière significative la gestion ou la situation de l'institution. En plus des

droits, l'IMF TUJENGE PAMOJA SA a mis en place une procédure de communication formelle permettant au lanceur d'alerter sa hiérarchie. Il s'agit de :

- ☑ **Voie hiérarchique directe** : Le lanceur communique d'abord l'alerte à son supérieur hiérarchique, sauf si ce dernier est impliqué dans l'anomalie ;
- ☑ **Voie dédiée** : Si nécessaire, ou en cas de non-action, l'alerte est ensuite escaladée aux niveaux supérieurs, tels que le directeur de la conformité, le conseil d'administration, ou le comité d'audit.

Tout au long du processus, la confidentialité de l'alerte est maintenue et le lanceur d'alerte est protégé contre toute forme de représailles.

2.2.4. Stratégie de développement et politique commerciale

Stratégie de développement et politique commerciale	
<p>Les grands axes du développement stratégique de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA (sur les marchés géographiques, les secteurs d'activités et la typologie des produits et des services à la clientèle)</p>	<p>Afin de consolider son positionnement stratégique, l'IMF TUJENGE PAMOJA SA vise à atteindre les objectifs suivants d'ici 2026 :</p> <p>1. OS1 : Renforcer le cadre de gouvernance et définir les objectifs stratégiques à moyen termes :</p> <p>Basée uniquement à Goma, l'institution souhaite étendre ses activités dans d'autres villes. En effet, la ville de Goma est sujette à plusieurs tensions et crises à répétition, qui en cas de survenance peuvent paralyser totalement les activités de l'IMF. Pour y remédier, l'institution a décidé de relancer son programme d'extension régionale. A cet effet, cette intervention consiste à accompagner l'institution dans la réalisation des études de marché dans 4 villes (Beni, Butembo, Bunia et Bukavu) en vue de l'ouverture de 3 agences d'ici 2026 (Beni en 2024, Bunia en 2025 et Butembo ou Bukavu en 2026).</p> <p>2. OS2 : Améliorer et diversifier la gamme des produits & services offerts à la clientèle :</p> <p>Ce deuxième axe a pour objectif de développer des nouveaux produits, d'améliorer des produits existants et de diversifier des produits/services présentant un fort potentiel de croissance en vue de mieux répondre aux besoins de sa clientèle actuelle et future.</p> <p>Il s'agit du crédit aux groupes solidaires, de l'amélioration de nos produits d'épargne et du développement de la finance agricole.</p> <p>3. OS3 : Améliorer la gestion de la clientèle et le dispositif de LAB/FT :</p> <p>La stratégie consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☑ Instituer au sein de l'IMF TUJENGE PAMOJA une approche de gestion centrée sur le client, en plaçant les clients au centre de la stratégie d'entreprise, de la prise de décision, de la conception de l'organisation et des opérations. ☑ Conformer la société à la réglementation en matière de Lutte Anti Blanchiments des capitaux et financement du terrorisme (LAB/FT) et de gestion des risques et contrôle permanent.





	<p>4. OS4 : Améliorer le SIG et la sécurité informatique :</p> <p>Ce quatrième axe a pour objectif d'améliorer le système d'information et de gestion et de déployer les mécanismes de sécurité informatique.</p> <p>5. OS5 : Digitaliser les produits et services :</p> <p>L'objectif de ce 5^{ème} axe stratégie est doter à la clientèle des solutions sécurisées et accessibles, par le biais de différents canaux (application en ligne ou mobile, USSD, etc.), permettant de prendre en charge et de traiter les opérations avec la clientèle.</p>
<p>Les informations prévisionnelles générales sur les objectifs commerciaux ou pluriannuels</p>	<p>L'évolution des indicateurs financiers et commerciaux de l'IMF TUJENGE PAMOJA SA sur la période de 2023 à 2026 montre une dynamique de croissance significative et une amélioration des performances.</p> <p>Le bilan de l'institution montre une forte croissance des fonds propres, passant de de l'équivalent en CDF de USD 2 248 427,09 USD à L'équivalent en CDF de USD 5 766 895,07 USD, avec une croissance du total bilantaire passant de l'équivalent en CDF de USD 9 314 383,16 à l'équivalent en CDF de USD 17 363 555,17 USD, justifiée par l'augmentation des opérations de crédit. L'encours de crédit augmente significativement, passant de l'équivalent en CDF de 6 016 019,96 USD à 13 008 396,37 USD entre 2023 et 2026, de même que l'encours d'épargne, qui passe de l'équivalent en CDF de USD 5 818 128,76 à l'équivalent en CDF de USD 10 175 504,79 USD. Cette augmentation est aussi accompagnée d'une hausse notable de la clientèle, avec un effectif passant de 10 442 à 19 577 clients.</p> <p>En matière de solvabilité, le ratio passe de 34,73% à 38,15%, traduisant une meilleure capacité à absorber les risques financiers. Cependant, la liquidité immédiate connaît une légère baisse, passant de 62,59% à 47,87%, en raison de l'accroissement des activités de crédit et d'investissement. Néanmoins, compte tenu de l'environnement sécuritaire instable, l'IMF TUJENGE PAMOJA SA fait un choix de maintenir un taux de liquidité immédiate de minimum 40% pour rassurer sa clientèle en cas de changement brusque de l'environnement sécuritaire.</p> <p>Les indicateurs de performance témoignent également d'une évolution positive : l'autosuffisance opérationnelle passe de 115,87% à 131,21%, signe d'une amélioration de l'efficacité financière. La qualité du portefeuille s'améliore, avec une réduction du PAR30, passant de 4,09% à 3,5%, renforçant la rentabilité de l'institution. Cette évolution globale illustre une phase de croissance rapide, soutenue par une amélioration des performances opérationnelles et financières.</p>
<p>La soutenabilité des orientations stratégiques : capacité de l'IMF TUJENGE</p>	<p>Au-delà des mesures prévues dans le plan de continuité des activités, l'actionnaire majoritaire, CARITAS Développement Goma, structure affiliée au diocèse de Goma, s'est formellement engagé à soutenir l'IMF TUJENGE</p>



<p>PAMOJA SA à poursuivre le développement de ses activités, tout en maîtrisant les risques raisonnablement et dans le respect de la réglementation prudentielle</p>	<p>PAMOJA SA, si nécessaire, afin d'assurer le respect des exigences prudentielles de la Banque Centrale du Congo (BCC).</p>
<p>Les informations sur les progrès dans la réalisation des objectifs stratégiques et sur les risques éventuels liés à la stratégie mise en place</p>	<p>L'IMF TUJENGE PAMOJA SA se fixe chaque année des objectifs stratégiques, qui sont ensuite répartis entre ses agences en fonction de la taille de celles-ci et des ambitions à atteindre. Au sein des agences, ces objectifs sont ensuite assignés aux différents agents opérationnels et mensualisés dans un outil de suivi, permettant de mesurer la performance individuelle ainsi que celle de chaque agence.</p>



III. ATTESTATION SUR L'ETABLISSEMENT DU RAPPORT PILIER III**ATTESTATION CONCERNANT L'ETABLISSEMENT DU RAPPORT PILIER III**

Nous, soussigné, membres du Conseil d'Administration de L'IMF TUJENGE PAMOJA SA, conformément à l'article 25 de l'Instruction 55 aux établissements de crédit et sociétés financières relatives à la discipline de marché de la Banque Centrale du Congo, attestons par la présente que le Rapport Pilier III de L'IMF TUJENGE PAMOJA SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 a été établi conformément aux procédures de contrôle interne en vigueur.

Nous certifions que le Rapport Pilier III comprend toutes les informations requises par la réglementation en vigueur et qu'il reflète fidèlement la situation financière, les risques et les pratiques de gestion des fonds propres de l'Institution.

Nous confirmons que la situation financière de L'IMF TUJENGE PAMOJA SA a été auditée et certifiée par le cabinet Humanitas agréé par la Banque Centrale du Congo et que toutes les diligences ont été faites conformément à l'article 710 de l'Acte Uniforme sur les Sociétés Commerciales et du GIE du traité de l'OHADA.

Nous attestons également que le processus d'établissement du Rapport Pilier III a été mené de manière transparente, avec une supervision adéquate de la part des organes de gouvernance, et en conformité avec les normes et les meilleures pratiques en matière de gestion des risques et de divulgation d'informations. En signant cette attestation, nous assumons la responsabilité de veiller à ce que le Rapport Pilier III soit établi et communiqué de manière appropriée, contribuant ainsi à renforcer la transparence et la confiance du public dans les activités de L'IMF TUJENGE PAMOJA SA.

Fait à Goma, le 30 avril 2024

Abbé M. HINDO RICHARD TULIRWAGHO

Président du Conseil d'Administration

